

« Session I : Transports transfrontaliers dans les régions frontalières suisses »

Que faut-il pour réussir l'aménagement du territoire et la planification des transports dans les régions frontalières suisses ?



Vendredi, 4 avril 2025, 9.30 – 13h30
Volkshaus Bâle

L'événement sera traduit simultanément.



AVENIR MOBILITÉ
ZUKUNFT MOBILITÄT
Plateforme de dialogue pour
la mobilité intelligente

Editorial

Mesdames et Messieurs

Le trafic transfrontalier revêt une grande importance pour l'économie nationale et la politique des transports en Suisse. En tant que petit pays au cœur de l'Europe, la Suisse est tributaire du bon fonctionnement des relations transfrontalières. Il s'agit de coordonner les différents systèmes politiques, les réglementations, les plans directeurs, les entreprises de transport, etc. Cet aspect peut être garantie par une collaboration intensive avec les autorités fédérales et cantonales, les entreprises de transport et de circulation impliquées, les associations régionales et les organismes responsables. Dans le cadre d'un forum, AVENIR MOBILITÉ | ZUKUNFT MOBILITÄT veut mettre en lumière, avec des spécialistes des régions frontalières suisses, la coopération actuelle dans le trafic frontalier, de présenter des exemples pratiques et de discuter des défis et de possibles solutions. Cet événement doit servir de base à des manifestations ultérieures sur ce sujet de haute importance.



Kurt Fluri
Président
Avenir Mobilité



Dr.
Ulrich Seewer
Sous-directeur
Office fédéral du
développement territorial (ARE)



Martin Bütikofer
Directeur
Musée suisse des transports



Fredy Müller
Directeur général
Avenir Mobilité

Programme

9h30	Mots de bienvenue & introduction	
	Mots de bienvenue	Kurt Fluri , Président Avenir Mobilité
	Introduction	Esther Keller , Conseillère d'Etat de Bâle-Ville
9h40	1er bloc : importance des régions frontalières et aménagement du territoire transfrontalier (niveau stratégique)	
	Comment se déroule l'aménagement du territoire au niveau fédéral et quelles sont les stratégies de la Confédération ? Comment fonctionne l'aménagement du territoire transfrontalier au niveau suisse et dans quelle mesure les régions frontalières sont-elles prises en compte ? Quels programmes / plans directeurs sont utilisés ? Dans quelle mesure y a-t-il une concertation et une coopération fonctionnelles/transrégionales/transversales ? Quelle est l'importance économique des régions frontalières ?	
	Input sur la volonté politique / le cadre politique	Esther Keller , Conseillère d'Etat de Bâle-Ville
	Input Office fédéral sur l'aménagement du territoire (ARE) et les résultats des études	Ulrich Seewer , sous-directeur, ARE
	Input régions frontalières sur les plans directeurs cantonaux et les programmes d'agglomération	Sebastian Wiske , directeur, association régionale Hochrhein-Bodensee (région du Lac de Constance) et Patrick Leyboldt , directeur général, Agglo Basel (région de Bâle) David Favre , Directeur général, office cantonal des transports ou Mathieu Baradel , direction du projet d'agglomération Grand Genève, canton de Genève (région de Genève) Martino Colombo , directeur de l'aménagement du territoire et de la mobilité, canton du Tessin (région du Tessin)
	Questions - retours - discussion en plénière	
10h30	2e bloc : obstacles et développements futurs	
	Regard sur la pratique, où et comment se déroule le trafic transfrontalier ? Mise en évidence des facteurs de réussite et des défis du trafic transfrontalier sur la route, dans les transports publics, dans la mobilité douce, etc. Où se trouvent les obstacles communs et comment les aborder à l'avenir ?	
	Input CFF: Importance stratégique et exemples	Werner Schurter , chef du trafic régional, CFF
	Exemples des régions frontalières	
	Exemple Bâle	Arne Schöllhorn , directeur de la stratégie de mobilité, canton de Bâle
	Exemple Tessin	Mirco Moser , Responsable de la Section Mobilité, canton du Tessin
	Exemple Genève	Alain Bützberger , président du CA, Swisstraffic
	Exemple Lac de Constance	Jean-Christophe Thieke , directeur général TP Lac de Constance
	Questions - retours - discussion en plénière	
11h20	Pause	
11h50	3e bloc : recherche de solutions et recommandations d'action (niveau opérationnel)	
	Pour une meilleure circulation transfrontalière, une vision territoriale de l'aménagement du territoire-mobilité-environnement semble nécessaire. C'est une condition nécessaire à une mise en œuvre efficace. La solution réside-t-elle dans la structure d'espaces fonctionnels et éventuellement dans la création d'un 4e niveau étatique ? Dans quelle mesure est-il possible de concilier les réglementations locales et les structures de organisationnelles de gouvernance - coordination des organismes responsables contre souveraineté décisionnelle des cantons ? Quelle est la légitimité des organes responsables et comment la Confédération les intègre-t-elle dans le paysage juridique ? Qu'en est-il d'une « Lex Régions frontalières » ?	
	Classification de la situation de départ / présentation des secteurs d'action	Martin Dätwyler , directeur, Chambre de commerce des deux Bâle
	Cadre juridique / possibilités	Mirjam Strecker et Daniel Arn , avocats spécialisés dans le droit public et administratif
	Approche communale / coopération et instruments	
	OFT	Christophe Beuret , chef de service adjoint & chef de section grands projets, OFT
	Region Grand Genève	Mathieu Fleury , Léman Express
	Regio Tessin/Insubrica	Francesco Quattrini , délégué cantonal aux relations extérieures, canton du Tessin et secrétaire général, Regio Insubrica
	Agglo Basel	Alain Groff , chef de service, office de la mobilité, canton de Bâle-Ville
	Questions - retours - discussion en plénière	
12h50	Conclusion et remerciements	
	Classification des contributions	Lionel Brasier , directeur général, TPG
	Suite / prochains événements	Fredy Müller & Ariane Widmer
13h00	Apéro riche	

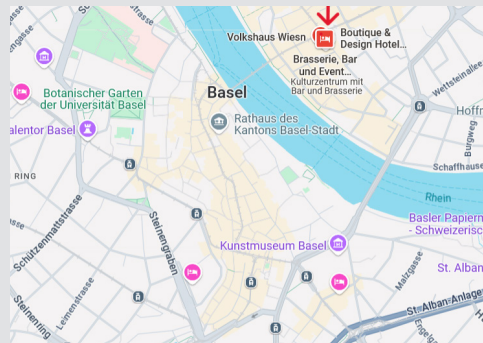
Organisation

Lieu de l'événement

Volkshaus Basel
Rebgasse 12-14
4058 Basel

Directions

à partir de la gare de Bâle à pied : environ 26 min. en transports publics : jusqu'à Claraplatz avec le tram 2 ou 8 (court temps de marche)



Inscription

Par cette invitation, vous êtes cordialement invités au forum. Afin de permettre une discussion animée entre les orateurs et les personnes invitées, le nombre de participants est limité. Nous vous recommandons donc de vous inscrire rapidement, au plus tard le **7 mars 2025**, par e-mail : sekretariat@avenir-mobilite.ch

Pour les membres d'AVENIR MOBILITÉ | ZUKUNFT MOBILITÄT la rencontre est gratuite.

Pour les non-membres, la contribution aux frais de l'événement est de CHF 150. En cas d'une nouvelle adhésion ce montant y est imputé.

Une non-présentation de votre part ne vous donne pas le droit à un remboursement.

Contact

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

E-Mail: sekretariat@avenir-mobilite.ch
Web: www.zukunft-mobilitaet.ch

Nous remercions nos partenaires de coopération :

